

Assemblée paroissiale

Chavannes-Epenex

16 novembre 2025

Présidence de séance: Sewa Prince Agbodjan

PV: Jean-Marc Salis, secrétaire

Ordre du jour:

1. Accueil et prière
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du PV du 6 avril 2025
4. Présentation Eglise 29
5. Votation Eglise 29
6. Valorisation du Centre et vie du Centre
7. Présentation du budget paroissial et du Centre pour 2026
8. Adoption du budget 2026
9. Communications du CPC
10. Informations de la région
11. Divers et propositions individuelles

1. Accueil et prière

Sewa ouvre l'Assemblée par la prière à 10:18, en présence de 23 paroissiens-nes et accueille M. Oumar Niang, municipal de Renens et excuse Mme Pittet-Blanchette, municipale d'Ecublens, M. Bettex, municipal de Chavannes, Birgitte Seem et Adjovi Prince Agbodjan, présidente de l'Assemblée paroissiale.

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du PV du 6 avril 2025

Le PV de l'Assemblée de printemps du 6 avril 2025 est adopté sans question ni commentaire avec 1 abstention.

4. Présentation Eglise 29

Philippe présente le projet Eglise 29 selon le document projeté, voir Annexe 1.

Un temps de débat est ouvert et Philippe recueille les commentaires concernant les forces, les faiblesses et les propositions du projet, voir Annexe 2.

5. Votation Eglise 29

L'assemblée est appelée à se prononcer sur les frontières des nouvelles paroisses de la région. Sewa demande des volontaires pour être scrutateurs : Isabelle, Fabienne et Didier se présentent.

Après dépouillement des bulletins secrets, voir Annexe 3, le résultat est le suivant :

- Nombre de bulletins distribués : 23
- Nombre de bulletins rentrés : 23

- D'accord : 19 voix, 82.6 %
- Plutôt d'accord : 4 voix, 27.41 %

- Plutôt pas d'accord : 0 voix, 0 %
- Pas d'accord : 0 voix, 0 %

Les 2/3 des votants requis pour un accord est atteint.

La votation à mains levées pour que le Groupe de pilotage poursuive la concrétisation du travail donne le résultat suivant :

- oui : 23
- non : 0
- abs : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Valorisation du Centre et vie du Centre

Didier nous présente la difficulté de faire évoluer le projet, puisque la commune de Chavannes s'est retirée du projet à fin 2024 et a exigé que les Monuments et Sites du canton de Vaud évaluent le type de bâtiment du centre paroissial, en particulier la grande salle.

Cette analyse devrait permettre de savoir s'il devait y avoir une mesure de protection du bâtiment qui empêcherai de toucher à son infrastructure, voire même à sa démolition.

Jean-Marc a accompagné un architecte mandaté par ce bureau pour visiter les lieux et évaluer les bâtiments. Il a oralement donné une note de 4, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'objection à des transformations importantes dans le bâtiment et dans sa structure.

Nous attendons encore l'avis officiel du bureau des bâtiments historiques.

7. Présentation du budget paroissial et du Centre pour 2026

Le budget 2026 pour la paroisse et le centre paroissial a été envoyé aux paroissiens-nes par courrier électronique et est affiché à l'écran, et en Annexe 4.

Jean-Marc indique que les montants inscrits au budget sont calculés à partir du budget de l'exercice précédent et d'une moyenne des résultats annuels précédents.

Jean-Marc reviendra sur la problématique des contributions cantonales et régionales dans le point 10 de l'ordre du jour « Informations de la région ».

Il est déjà relevé que nos contributions toutes confondues augmentent de 2'050.- francs.

8. Adoption du budget 2026

Sewa demande à l'Assemblée de voter l'adoption de ce budget :

Résultat du vote :

- oui : 23
- non : 0
- abstention : 0

Le budget est adopté à l'unanimité

9. Communications du CPC

Philippe nous présente un point important soulevé lors du Stammtam du 28 septembre dernier qui concerne l'accueil des paroissiens et/ou des personnes inconnues, voir Annexe 5. Cette manière de faire a déjà été testée et fonctionne.

Philippe nous indique que, pour le temps de l'Avent et de Noël, la paroisse a établi un programme en collaboration avec la paroisse d'Ecublens, voir Annexe 6.

Philippe demande un coup de main le vendredi 28 novembre, avant le grabeau des célébrants laïcs, pour monter les lanternes devant le temple. Bernard, André et Jean-Marc s'inscrivent.

Pour les feux de l'Avent les chants seront accompagnés par Edith à l'accordéon. Il faudrait quelques volontaires chanteurs pour entraîner l'assemblée.

Claude accepte encore volontiers des amuses-bouche, salés et sucrés pour la collation.

Pour le Noël des aînés, Fabienne sollicite des bonnes volontés pour confectionner des biscuits à distribuer aux participants.

Pour la veillée de Noël du 24 décembre, Philippe demande encore des volontaires pour participer à l'animation d'un conte de Noël.

Nous ne savons pas encore s'il y aura ou non un sapin. Mais Danielle s'inscrit déjà pour sa décoration.

Claude organise un nouveau projet sur le thème de « Le chemin des Huguenots », voir Annexe 6.

10. Informations de la région

Jean-Marc revient sur le sujet concernant les contributions cantonales et régionales. Le Syndicat a adopté une nouvelle clé de répartition des contributions cantonales se basant sur le nombre de protestants des paroisses, du nombre d'habitants des communes et de la capacité financière de la population résidant sur le territoire des paroisses.

Cette nouvelle méthode de répartition est favorable à la plupart des régions, sauf pour 4 régions, dont celle des Chamberonnes.

Heureusement pour nous, notre Conseil régional conserve une clé de répartition régionale plus favorable pour nos paroisses, qui est composée par un calcul réparti pour 80 % sur le nombre de paroissiens, 16 % sur les revenus des paroisses et 4 % sur la fortune des paroisses.

11. Divers et propositions individuelles

Solenne demande s'il ne serait pas possible, pour économiser du papier lors de la distribution du journal « Trait d'union », de ne pas mettre plusieurs fois le même exemplaire dans la même boîte aux lettres. Cela signifie qu'il faudrait repérer les personnes qui habitent le même appartement, par exemple en colocation.

Le problème est le repérage et si ce sont des étudiants, peut-être qu'ils voudront tous avoir leur exemplaire.

D'autre part, la gestion des étiquettes pour la distribution sera très compliquée.

L'autre solution serait que les factrices et facteurs ne mettent dans la boîte aux lettres qu'un seul exemplaire, mais il n'y aura pas d'économie puisque le tirage des numéros se fait selon le nombre d'adresse et non selon le nombre de boîtes aux lettres.

Dans un premier temps, on peut imaginer que les facteurs prennent note de toutes les personnes qui logent dans le même appartement et remontent l'information à Bernard. On pourra, peut-être, trouver une solution pérenne.

Fabienne remercie chaleureusement Sewa d'avoir présidé pour la première fois une Assemblée en remplacement de la présidente Adjovi.

Le CPC remercie toutes les personnes qui se sont impliquées et ont investi du temps pour le projet Eglise 29.

Sewa remercie l'Assemblée pour la confiance que les membres lui ont témoignée. Il remercie M. Nouar Nyang pour sa présence à nos côtés et Adjovi qui vient de nous rejoindre.

Sewa clôture l'assemblée à 12:10.

Sewa Prince Agbodjan

Jean-Marc Salis

Vice-président

Secrétaire